



GRACQ - Les Cyclistes Quotidiens/
Locale de Uccle
Fietzersbond Brussel Zuid
1180 Bruxelles
uccle@gracq.org
fietzersbondbrusselzuid@gmail.com

Madame Elke Van den Brandt
Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale
Chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière

Cc. M. Thibaut Wyngaard
Echevin des Travaux publics et de la Mobilité, Uccle

Bruxelles, le 14 janvier 2020

Concerne : Aménagement de voiries d'implication régionale sur le territoire d'Uccle

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de vous écrire concernant l'aménagement de plusieurs voiries d'implication régionale sur le territoire d'Uccle.

Nous avons été ravis d'apprendre que les permis pour les ICR passant par notre commune ont été délivrés l'année dernière. Nous nous attendons, après tant et tant d'années d'attente, à ce que les travaux puissent commencer dans les plus brefs délais, ce qui suppose que la Région affecte à cet effet les sommes nécessaires, et ce sans plus tarder. Nous attendons aussi que soient mises à l'enquête publique les parties oubliées des fins de l'ICR vers la Flandre (Drogenbos et Beersel) et les communes dont Uccle est séparée par l'autodrome du Bois de la Cambre et le nord de la forêt de Soignes.

Nous avons accueilli avec satisfaction le marquage d'une piste cyclable avenue Churchill, axe très emprunté puisqu'il lie notamment le nord d'Uccle au Bois de la Cambre mais aussi à la commune d'Ixelles et à l'Université Libre de Bruxelles et à la VUB. Ce marquage, allié à la suppression d'une bande pour la circulation automobile, a été globalement bien accueilli non seulement pas la communauté cycliste, mais également par les riverains et les personnes habitant Uccle. Forts de ce constat, nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que le projet de réaménagement complet de cette avenue puisse voir le jour dans les plus brefs délais. Le Gracq a été impliqué dans les premières discussions autour de différentes options d'aménagement de l'avenue Churchill il y a déjà deux ans, et nous pensons que la situation est propice à l'aboutissement de ce projet.

Nous vous demandons donc d'accorder une attention urgente et particulière à ces projets. Cela suppose également pour la Région d'affecter les ressources humaines correspondant à son niveau d'ambition pour les aménagements en faveur du vélo et autres modes actifs à Bruxelles. Nous aimerions également obtenir, pour les ICR comme pour le réaménagement de l'avenue Churchill, un échéancier précis de réalisation. Par ailleurs, nous souhaitons faire état de certaines préoccupations de nos membres et sympathisants concernant des aménagements envisagés par la Région.

SECRETARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique

T/F +32 2 230 11 11
info@gracq.org

Les plans que nous avons vus concernant le développement du RER-vélo vers nos communes voisines, entre autres de l'échangeur du Moensberg et du pont de Saint-Job, nous font craindre que les aménagements du RER-vélo, s'ils ne sont pas rendus impossibles, soient de si piètre qualité qu'ils soient inefficaces à encourager les déplacements à vélo entre Bruxelles et la Flandre.

Concernant la chaussée d'Alseberg, le Gracq Uccle fait partie du comité de pilotage des travaux depuis bientôt un an, et a participé aux concertations et à l'enquête publique. Nous tenons à vous faire part de notre profonde déception concernant la nature des travaux envisagés. Nous aurions souhaité que la philosophie

qui sous-tend le projet de réaménagement soit beaucoup plus axée sur le vélo, comme le demande le Plan régional de Mobilité Good Move (STOP). Dans le projet actuel, le gain de confort pour les déplacements à vélo est trop marginal et cette mouture, si elle devait aboutir, représenterait pour nous une occasion manquée de promotion du vélo sur cet axe stratégique. Nous regrettons également que les travaux à l'avenue Brugmann, voirie nettement plus large que la chaussée d'Alseberg, avec une côte tout aussi raide, n'aient pas prévu une place pour les personnes à vélo.

Enfin, devant la recrudescence des accidents cyclistes déclarés, qui ne représentent qu'une partie du nombre réel d'accidents, nous nous permettons de rappeler l'importance primordiale d'aménagements cyclables sécurisés, mais également de la formation des différents usagers de la voirie – cyclistes comme automobilistes, y compris les professionnels tels les chauffeurs de taxis, de bus et de trams.

Nous remercions d'avance de l'attention que vous prêterez à la présente, et ne manquerons pas d'avertir les membres et sympathisants du GRACQ à Uccle et du Fietzersbond-Brussel Zuid des informations que vous voudrez bien nous communiquer.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée,

Patricia Duvieusart et Quentin Guinand
Coordinateurs du groupe local du GRACQ à Uccle

Ruth Flikschuh
Coordinatrice du Fietzersbond-Brussel Zuid

**SECRÉTARIAT
CENTRAL**

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

